

**Bilan de la concertation publique
du projet éolien flottant de
Groix-Belle-île
et de son raccordement
Février- Mai 2017**

M. de Trémiolles

Réunion ICS du 09 octobre 2017

Rappel du contexte

- **La transition énergétique : 32% d'énergie renouvelable en France en 2030**
- **L'engagement de la Bretagne : 3600MW d'énergie renouvelable en 2020**

Une concertation publique

- **Saisine de la CNDP par EOLFI le 15 septembre 2016**
- **Décision de la CNDP : une concertation publique sous l'égide d'un garant**

2 maîtres d'ouvrage

- **Eolfi : décision de porter pour la première fois un projet devant le public**
- **RTE : une grande expérience du débat public**

3 concertations

- **Une ICS** présidée par le préfet du Morbihan et le préfet maritime de l'Atlantique *constituée des services de l'Etat, des élus, du monde économique et associatif.*
- **Une concertation publique** menée sous l'égide d'un garant *auprès du grand public*
- **Le processus de concertation** mené par RTE, en application de la circulaire dite « Fontaine » du 9 septembre 2002 *auprès des services de l'Etat, des élus et du monde économique et associatif*

2 périodes

- Concertation publique période 1 :

menée en parallèle de la concertation « Fontaine »

Objectif : présentation du projet et des choix proposés pour le raccordement terrestre lors de la concertation « Fontaine »

- Concertation publique période 2 :

centrée sur la semaine du 10 au 15 avril

Objectif : présentation du projet – focus environnement / impact paysager

Déroulement de la concertation publique

A- Une phase préparatoire : décembre 2016 – février 2017

- Définition des outils d'information du public : dossier des maîtres d'ouvrage, flyers, relation presse, sites internet...
- Définition du périmètre
- Définition des outils d'expression du public :
 - ✓ réunions publiques
 - ✓ permanences
 - ✓ rencontres étudiants / lycéens
 - ✓ participations salon

Cette phase préparatoire a donné lieu à de nombreuses réunions avec les différentes parties prenantes du projet.

Déroulement de la concertation publique

B- Concertation publique période 1

- 2 réunions publiques : Lorient / Erdeven
- 3 permanences : Lorient / Erdeven / Plouharnel

Faits marquants :

- ✓ Pas d'opposition au projet
- ✓ Le choix des deux lieux de raccordement proposé par RTE n'a pas donné lieu à débat
- ✓ Des questions surtout techniques sur le projet

Déroulement de la concertation publique

C- Concertation publique période 2

- 3 réunions publiques : Quiberon, Le Palais, Groix
- 6 permanences : Gâvres, Etel, Groix, St Pierre de Quiberon, Quiberon, Le Palais et Sauzon
- 2 rencontres étudiantes : Université Bretagne Sud et Lycée maritime d'Etel
- 2 participations salon (Navexpo Lorient- salon de la maquette Etel)

Faits marquants :

- ✓ Une faible participation principalement à Belle-Ile
- ✓ Une opposition affirmée à Quiberon et évoquée à Groix

Conclusion

4 points à retenir ont marqué cette concertation publique :

- ✓ **La production d'énergie renouvelable fait consensus**
- ✓ **Le comparatif des 2 sites de raccordement a été proposé par RTE et le choix d'Erdeven a été adopté** (*décision du préfet lors de la réunion plénière de concertation « Fontaine » du 22 mars*)
- ✓ **Une interrogation/opposition sur la localisation actuelle réduisant l'avantage du flottant par rapport au posé (éloignement des côtes)**
- ✓ **Une forte crainte exprimée sur l'extension de cette ferme pilote en ferme commerciale sur l'aire actuellement concernée**